

Le Patrimoine mondial : entre justice et exclusion De TMNP à Constantia, patrimonialiser pour qui ?

Nadia BELAIDI¹, Julien DELLIER², Sylvain GUYOT³

Droit international et comparé de l'environnement, CR CNRS (section 39), UMR 8586 CNRS PRODIG, nadia.belaidi@prodig.cnrs.fr

Université de Limoges, UMR 6042 CNRS GEOLAB, julien.dellier@unilim.fr

Géographie politique de l'environnement, MCF, Université de Limoges, UMR 6042 CNRS GEOLAB, Sylvain.guyot@unilim.fr

La présente communication se propose d'étendre une méthodologie expérimentée sur Table Mountain National Park (inscrit au Patrimoine mondial depuis 2004) aux vignobles de Constantia (en voie d'inscription¹) afin de saisir le rôle attribué au Patrimoine mondial dans le développement de la ville du Cap en Afrique du Sud.

A la faveur d'une recherche menée sur les « fronts écologiques », une qualification du processus de production de ces nouveaux espaces urbains a été tentée, à l'aide de la théorie juridique française relative à la destination de la chose, pour être appliquée à la création du Table Mountain National Park. Cette approche a révélé, pour la ville du Cap et à travers ce site en particulier, que la protection associée à la labellisation comme Patrimoine mondial constitue un vecteur de recréation du lien social dans toutes ses dimensions, socio-culturelles et socio-économiques, susceptible de proposer des pistes d'étude du « *nation building* ».

En soulignant le rôle d'exemplarité d'une telle expérience, le Patrimoine mondial se présente comme un lieu/objet d'analyse privilégié des mutations d'ordre politico-juridiques qui se réalisent dans cet espace géographique. L'analyse des conditions d'acquisition du label « patrimoine mondial » et de la valorisation du site labellisé permet d'interroger les changements d'organisations territoriale et institutionnelle, ainsi que leurs interactions avec les problèmes sociaux, écologiques et politiques hérités de l'apartheid et inscrits dans les structurations sociales et culturelles : la « conquête » d'un site du Patrimoine mondial, dans l'espace périurbain du Cap, amène-t-elle nécessairement à remédier à la ségrégation socio-spatiale ou est-elle aussi un instrument de son maintien ? Un bilan et une mise en perspective de la patrimonialisation du TMNP (de type naturel) précéderont et éclaireront une réflexion critique sur le processus actuel de classement du vignoble de Constantia (de type paysage culturel) qui a pour particularité géographique d'être contigu au TMNP, au cœur d'un des quartiers les plus aisés de la métropole du Cap.

Les enseignements de la patrimonialisation du TMNP

Table Mountain National Park (TMNP) est une des huit aires protégées de la Région Florale du Cap inscrites sur la liste des biens naturels du Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2004 pour ses qualités écologiques (flore caractéristique et endémique). Au-delà de la problématique de préservation de la biodiversité, les éléments culturels et identitaires sont aussi très prégnants. La liaison entre la végétation spécifique du site – le fynbos – et l'histoire précoloniale du Cap, valorisée par l'IUCN dans son rapport d'inscription, rappelle l'origine « africaine » de la population du Cap. S'ajoute à cela la valeur iconique de la montagne de la Table devenue le symbole de la liberté, de la résistance et de l'aspiration à la dignité pendant l'apartheid. Ici la biodiversité est le support d'une culture et d'une identité que l'on ne peut pas nommer et que l'on tente de construire. L'inscription au patrimoine mondial assied les valeurs naturelles et culturelles fortes du site et leur relation voire leur interdépendance.

Ce mélange entre problématique sociale et enjeux environnementaux donne une envergure particulière à TMNP. Il semble être un instrument d'une nouvelle éthique de la conservation qui vise à promouvoir le développement des communautés locales au travers de la conservation et du tourisme. Pour atteindre cet objectif « d'écologie sociale » - terme utilisé par l'autorité nationale de gestion des parcs (SANParks) – SANParks (autorité gestionnaire exclusive du parc) veut créer une

¹ <http://whc.unesco.org/en/tentativelists/5455/> pour accéder au dossier de demande d'inscription.

dynamique de promotion sociale et d'éducation populaire en faisant du parc un outil d'intégration sociale des communautés défavorisées, et, pour ce faire, il s'appuie sur la promotion du patrimoine mondial incarnée par une « vision » : « *a park for all forever* », un parc inscrit au patrimoine mondial pour sa biodiversité. Aussi, l'objectif est-il de répondre aux obligations internationales : protéger effectivement une biodiversité à statut de patrimoine mondial. Aussi, SANParks cherche à donner à l'aire sous protection spéciale depuis 1998 (Cape Peninsula National Park, 17000 ha) le périmètre capable de maintenir les processus naturels essentiels à la pérennité de la biodiversité du site (Cape Peninsula Protected National Environment, 31734 ha). « *For all forever* » présente TMNP comme un lieu accessible à tous les groupes de population du Cap quelles que soient leurs conditions sociales. Il est vu comme le lieu où les habitants des townships et des banlieues pourront par le lien (r)établi avec la nature et ses implications culturelles se rencontrer et forger une identité locale commune afin de (re)créer du vivre-ensemble.

Cette stratégie présente TMNP comme un marqueur de la transition démocratique. La promotion de TMNP est une sorte de microcosme du mouvement de libération - toute la rhétorique en est d'ailleurs utilisée. Il est aussi un vecteur de justice environnementale et de justice sociale. Il contribue à redistribuer les environnements parmi les populations tout en assurant une protection de l'environnement lui-même. Il est un outil de participation des populations y compris défavorisées, un outil de répartition des richesses et un outil d'affirmation de soi au sein de la société.

Toutefois, la réussite de ce projet d'écologie sociale dépend du respect de l'intégrité écologique du parc : il ne peut soutenir le social que si ses qualités écologiques sont maintenues. Or le nombre important de touristes (4,2 millions, auxquels devraient s'ajouter les locaux) et la pression grandissante des infrastructures sur un espace aussi fragile comportent un risque non négligeable de dégradation.

Au final, nous sommes face à une situation où se mêlent la consécration des « vertus » du Patrimoine commun de l'Humanité et l'utilisation d'un patrimoine comme un simple argument - certes un argument écologique et social, mais aussi un argument économique voire monétaire lié au profit ainsi qu'un argument politique où le parc semble être un « pion » du jeu de pouvoir entre les partis dans la course à la direction de la ville du Cap.

Perspectives de recherche sur la patrimonialisation du vignoble de Constantia

L'exemple du processus d'inscription en cours du vignoble de Constantia comme Paysage Culturel de l'Humanité s'inscrit totalement dans cette problématique. Spatialement, ce vignoble est contigu au TMNP dans sa partie orientale, par conséquent son inscription impliquerait une extension du front écologique à la zone urbanisée. Culturellement, cette tentative de patrimonialisation est motivée par un désir de reconnaissance internationale du façonnement paysager par la viticulture au Cap, berceau du vignoble sud-africain.

Ce vignoble représente l'histoire de la mise en valeur paysagère coloniale, néerlandaise et huguenote en l'occurrence. Il est de fait chargé de représentations fortement racialisées peu propices au consensus politique. Les acteurs coalisés autour du projet de patrimonialisation semblent avoir des discours divergents même si au final certaines motivations « élitistes » semblent l'emporter. Si les gestionnaires des vignobles prêchent plutôt pour une patrimonialisation « réconciliation » permettant à l'ensemble des sud-africains de s'approprier le site dans un esprit de « *nation building* », les associations de résidents y voient surtout un moyen de préserver leurs intérêts fonciers face aux projets gouvernementaux de développement de lotissements de logements bon marché sur certaines parcelles laissées vacantes. L'espace semi-urbanisé centré sur les vignobles de Constantia est donc bien localisé sur une ligne de front où se rencontrent plusieurs processus contraires.

Mots-clés

patrimoine (mondial), analyse politico-juridique, développement, nature, culture.

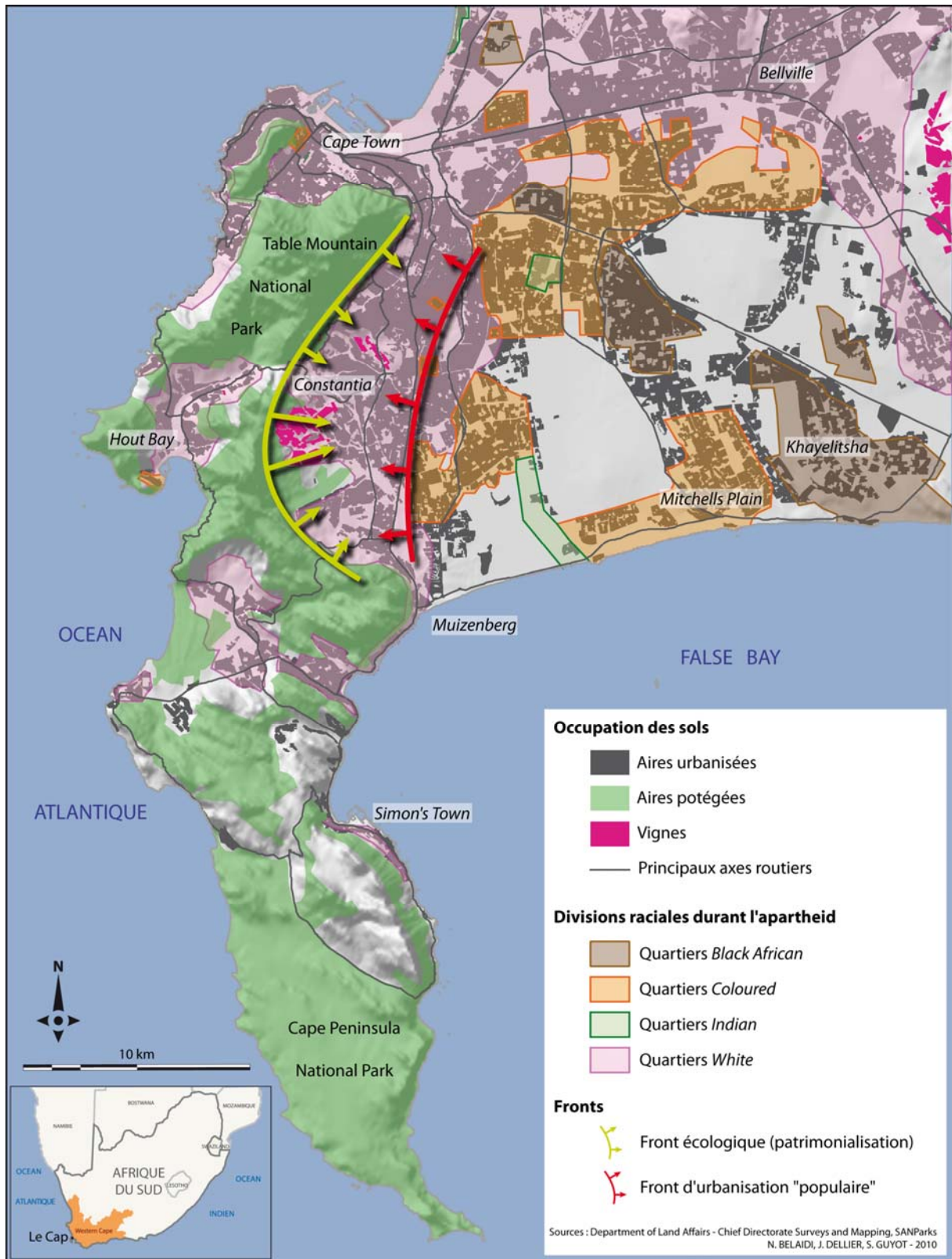


Figure 1 : dynamique de patrimonialisation et héritages de l'apartheid dans la ville du Cap (Afrique du Sud)